



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr
http://www.mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMiers - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2026_021

SEANCE DU 30 JUIN 2026

Date de la convocation : **23/06/2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire

Étaient présents : M Eric CANCEL, M Jean-Jacques GIMENO, Mme Jacqueline CHATELAIN-PILLOT, M Sébastien CATHALA, Mme Leslie ADAMO, M Guillaume BISOGNIN, M Mathieu BORDENAVE M Jean-Philippe BORELLO, Mme Marie-Claire GAUSSENS, Mme Lola GOILLLOT.

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Anne-Sophie SOEIRO.

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : Renouvellement de la commission des impôts directs (CCID) suite aux élections

Monsieur le Maire informe :

A l'issue des élections municipales et conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée du Maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants proposés en double.

La durée du mandat est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications éventuelles ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques sur la proposition de la commune qui sera annexée à la présente délibération.

1	MME	▼	EYCHENNE	Françoise	27/03/1959	149 impasse de Fourniès 09700 Canté	TF	▼
2	M.	▼	GOILLLOT	Jean-Philippe	15/10/1966	430 route de Piot 09700 Canté	TF	▼
3	MME	▼	CAMUS	Pierrette	06/02/1967	5 rue Jacques Fournier 09700 Canté	TF	▼
4	M.	▼	CHEMINEAU	Emmanuel	10/03/1973	1348 chemin du Coteau 09700 Canté	TF	▼
5	M.	▼	BRUNET	Alain	31/10/1961	370 route de Piot 09700 Canté	TF	▼
6	MME	▼	BURG	Myriam	25/08/1966	2650 chemin du Coteau 09700 Canté	TF	▼
7	MME	▼	GIROUX	Isabelle	03/12/1966	66 impasse de Terré 09700 Canté	TF	▼
8	M.	▼	MOLL	Hubert	11/12/1949	2 rue de la crypte 09700 Canté	TF	▼
9	M.	▼	GRAS	Hubert	07/05/1971	326 route du moulin 09700 Canté	TF	▼
10	M.	▼	DESPLATS	Paul	07/01/1966	390 route de Piot 09700 Canté	TF	▼
11	MME	▼	MINATI	Martine	20/06/1954	35 impasse de Fourniès 09700 Canté	TF	▼

12	MME	▼	SABLAYROLLES	Paulette	27/06/1943	189 Impasse de Fourniès 09700 Canté	TF	▼
13	MME	▼	CHATELAIN-PILOT	Jacqueline	15/04/1963	1603 route dela Jade 09700 Canté	TF	▼
14	MME	▼	GAUSSENS	Marie-Claire	09/11/1951	427 route du Moulin 09700 Canté	TF	▼
15	MME	▼	LAFFITTE DE PETIT	Marion	11/08/1986	96 impasse de Fourniès 09700 Canté	TF	▼
16	M.	▼	BLANCHOT	Nicolas	28/04/1976	153 route du Castella 09700 Canté	TF	▼
17	M.	▼	CATHALA	Sébastien	11/04/1977	587 chemin du Coteau 09700 Canté	TF	▼
18	M.	▼	GIMENO	Jean-Jacques	22/08/1959	1 rue de la crypte 09700 Canté	TF	▼
19	MME	▼	BURG	Wendy	24/07/1993	2650 chemin du Coteau 09700 Canté		▼
20	MME	▼	FERLIN	Catherine	04/03/1976	1868 route du Moulin 09700 Canté	TF	▼
21	MME	▼	CLAPIER	Nadine	15/01/1959	613 route du Moulin 09700 Canté	TF	▼
22	M.	▼	GUILHOT	Jean-Luc	01/08/1956	136 route du Castella 09700 Canté	TF	▼
23	M.	▼	BORELLO	Jean-Philippe	15/11/1972	331 route de la Pigeonnière 09700 Canté	TF	▼
24	M.	▼	BORDENAVE	Mathieu	07/04/1979	659 route du moulin 09700 Canté	TF	▼

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la proposition de M le Maire
Et le **mandate** pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance M Jean-Jacques GIMENO
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 03 juillet 2026